

# Prochaine injonction injectable en octobre 2023 : affaiblir encore plus une population mise en obsolescence programmée

Par Lucien SA Oulahbib

Vincent Pavan du CSI indique dans son n° 115 consacré à la fausse appellation « vaccin » – alors qu'il s'agit d'une injection génique expérimentale, que des « journalistes » d'un journal de Province ont empêché que sa conférence de presse puisse se tenir, en faisant agressivement pression, avec les accusations calomnieuses (habituelles...) sur la mairie ayant octroyé des locaux pour ce faire. Ceci est gravissime, non seulement tyranniquement parlant, mais bien pis encore : totalitairement parlant ou l'extrémisme même fusionnant terreur rouge et brune.

Ces « journalistes » censeurs devraient être, en fait comme en droit, non seulement exclus au plus vite (toute affaire cessante) de leur (désormais vile) profession, mais aussi poursuivis pénalement, et ce également au plus vite pour complicité criminelle afin d'être lourdement condamnés (on peut certes toujours rêver, car il faudrait au préalable réformer en profondeur le système judiciaire). Ceci impliquerait alors de les placer dans le box des accusés aux côtés de tous ces décideurs qui ont violé, sciemment ou par avidité affairiste, **les droits fondamentaux garantis constitutionnellement** (et renforcés avec **le Code de Nuremberg**) et ont imposé depuis deux ans maintenant la quasi-injonction injectable pour population générale (alors que seule une minorité de gens fragiles auraient pu être concernés du moins s'il n'y avait pas eu de médicament alternatif ce qui est faux puisqu'il y en avait bien plus d'un...), sans oublier l'obligation concoctée pour les professionnels de santé et de la protection civile, alors que ceux-ci vu leur jeune âge en plus n'étaient pas concernés...

Sans oublier enfin l'excès de mortalité relaté aujourd'hui par rapport à 2020 (et même reconnu par... **l'INSEE**) soit au plus fort de la **vraie-fausse « crise sanitaire »** (qui n'aura mobilisé que « 2 % » des hospitalisations, et 8 à 11 % dans les services dédiés, – **chiffres évidemment « contestés »** par les médias aux ordres –, puisque les malades n'étaient pas soignés en amont...).

Tout ceci est donc bel et bien criminel, surtout lorsque l'on sait maintenant que cette injection s'avère bien **plus toxique que salubre**, malgré **les démentis d'agence sanitaire aux ordres**, comme le démontre magistralement (et entre autres) **Michel Cucchi dans ce dernier numéro du CSI**.

Aussi convient-il, à l'approche du mois d'octobre et de **la montée artificielle des « cas » (mais non des hospitalisés)** concernant surtout des injectés (alors qu'ils devraient en être « protégés », et peu importe s'il s'avère qu'ils sont par définition majoritaires dans la population du fait de l'injection de masse opérée) de rester vigilant, car cela affaiblit les fonctions immunitaires. Il faut en effet dénoncer vertement qu'il ne sert à rien de s'injecter quelques excitants d'anticorps de première ligne faisant d'ailleurs plutôt office de sonnette d'alarme (comme il est indiqué dans **ce numéro du CSI**) qui s'estompe au bout de trois mois (preuve s'il en est que ce

n'est pas un « vaccin ») à la différence d'une réelle immunisation de longue durée...

Ces *produits* fabriqués à la chaîne **étaient déjà connus comme toxiques** et auraient dû être *retirés du marché* puisqu'ils ne protègent même pas des formes « graves » (autrement il n'y aurait pas **un excès de mortalité en... 2023**) que l'on aurait pu d'ailleurs empêcher en soignant précocement comme l'indiquaient déjà il y a trois ans maintenant (!) Perronne et Raoult...) à l'instar du Médiateur, ce qu'indiquaient déjà ces plaintes australiennes il y a... **deux ans maintenant...**

Au fond, la Secte (SHAA) au pouvoir savait (d'où le retrait, brutal, de l'hydroxychloroquine en vente *sans ordonnance* avant janvier... 2020 et la mise à l'index de l'ivermectine malgré des **expérimentations encourageantes...**), forçant les populations (en particulier les plus fragiles) à ne pas être soignées puis à être injectées avec une substance qui s'avère être affaiblissante au fur et à mesure **des années qui passent**. Cette politique sanitaire s'ajoute à celles visant à affaiblir tous azimuts les populations mises à la découpe désormais en les forçant à disparaître dans leur forme politique nationale, détruisant les membranes de protection une par une afin de les rendre perméables et interchangeable, tout en disant le contraire, quitte même à empêcher que cela se sache à l'instar des sifflets à l'encontre du commis mis à la tête de ladite « République » française, sifflets tout à fait légitimes lorsque le préposé ne remplit précisément pas les fonctions dédiées comme la sécurité, la prospérité, la protection des droits fondamentaux...